

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240527_P_081
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

VU la décision n° 20240430_P_071 du président de la Communauté de Communes Loire - Semène

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

**Objet : En complément de la décision 20240430_P_071
Signature d'une convention de formation avec la société AIGA SAS pour la
formation du logiciel, « Inoé » RPE Initiale**

Le Président,

N° 20240527_P_081

Décide

De signer une convention de formation en complément à la convention :

20240430_P_071

OBJET

**Société AIGA SAS
Représentée par son président M. MEUNIER
110 Avenue Barthélémy Buyer
69009 LYON**

Pour la formation du logiciel, « Inoé » RPE Initiale

Dates : Les 2 et 3 juillet 2024

Participants : Laurence Vincent
Aurélié PINATEL
Tiffany FREYCENET- PEYRARD

Montant : Sans incidence tarifaire

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 27 mai 2024

AR Prefecture

043-244301131-20240527-20240527_P_081-AU
Reçu le 03/06/2024

Le Président,

Frédéric GIRODE

